

## Détaillé du cours

Les entrepreneurs et les dirigeants sont confrontés à une complexité croissante dans l'exécution de leurs tâches sans nécessairement disposer d'une expertise interne adéquate. Être membre d'un conseil d'administration demande une expertise et des compétences particulières notamment incluant les notions incontournable d'ESG.

- **Formation** : Cycle de formation en gouvernance pour les administratrices et administrateurs de sociétés (SA, Sàrl), Coopératives, Fondations, Associations en Suisse.
- **Objectifs** : Comprendre le large spectre des sujets de base de la gouvernance et maîtriser les notions nécessaires afin de réduire le risque du membre de conseil d'administration et de la société.
- **Modalités** : En présentiel sur 4 jours complet, soit 32 périodes.
- **Prérequis** : Pas de prérequis spécifiques, une connaissance de la gestion en entreprise et de la finance serait un atout.
- **Attestation** : au terme de la formation, SGH établit une attestation de suivi.
- **Support de cours** : au début du cours, un support papier est fourni aux participants.
- **Intervenants** : Le cours est donné principalement par des experts en gouvernance au bénéfice d'une grande pratique.

## Programme

### Journée 1

8H30 – 12h00  
Repas inclus  
13h30 – 17h00

### Les indispensables en matière de gouvernance :

- Introduction : Historique, buts et modèles de la gouvernance, cadre légal, conflits d'intérêts, critères ESG, éthique, durabilité, stratégie.
- L'Entreprise : But, fonctionnement, différences entre chaque type de sociétés, coopératives, fondations, associations, création, dissolution.
- Le conseil d'administration (CA) : Rôle, responsabilités, mission, réglementation et documents légaux obligatoires, constitution d'un CA : rôles, droits de vote, AG, droits de signature, gestion des actionnaires, alternatives : comité stratégique.
- L'administrateur : Rôle, valeur ajoutée, compétences, responsabilités, risques, pilotage de l'opérationnel, l'administrateur indépendant.
- L'actionnaire : Rôle, risques, structures d'actionnariats, gestion des actions, droits de vote, décharge du CA, protection des actionnaires minoritaires.
- Les aspects financiers : Intégration d'une analyse de risques, fiscalité, Co725, faillite.
- La Direction exécutive (DE) : Relation entre le CA et la DE, pilotage avec les KPI/KVI, gestion des ressources humaines, cybersécurité.

**Demi-journée 1**8h30 – 12h00  
Lunch dinatoire  
jusqu'à 13h30**L'ESG et la stratégie :**

- La Signification de L'ESG : Environnement, Social et **Gouvernance**.
- Les avantages et le challenges de l'ESG
- L'ESG et la stratégie en entreprise
- Comment le Conseil d'administration doit intégrer les principes ESG.
- Les conséquences de l'ESG sur la marque et l'image de l'entreprise

**Demi-journée 2**8h30 – 12h00  
Lunch dinatoire  
jusqu'à 13h30**L'administrateur, le métier et ses risques :**

- Les risques de l'administrateur
- Les conséquences sur son patrimoine privé
- Les assurances pour protéger l'administrateur
- La rémunération, les contrats, l'assurance-chômage
- La prévoyance : AVS et LPP
- La carrière et les types de mandats
- L'analyse de risque dans les mandats actuels et futurs

**Demi-journée 3**8h30 – 12h00  
Lunch dinatoire  
jusqu'à 13h30**L'analyse de risque dans l'entreprise :**

- Les risques globaux et la macro-économie
- Les méthodes d'analyse du risque
- Le processus simple et efficace d'une mise en place d'une analyse de risque
- Le contrôle, la confiance et l'agilité
- L'interprétation et la mise en œuvre des résultats de l'analyse de risque
- Les assurances pour réduire le risque

**Demi-journée 4**8h30 – 12h00  
Lunch dinatoire  
jusqu'à 13h30**Les administrateurs et la finance :**

- Le rôle du conseil d'administration en lien avec les finances et la comptabilité
- Les type de comptabilité : orientation fiscale ou capitalisation
- L'exposition au Co715 a et b. les enjeux, les conséquences
- La mise en place d'un rapport financier avec des informations pertinentes
- Le contrôle des comptes : opt in – opt out.
- Le prêt actionnaire, obligations, fluctuation du capital
- Les dividendes

**Journée 2**  
 8H30 – 12h00  
 Repas inclus  
 13h30 – 17h00

**Journée d'atelier et de partage d'expérience :**

Mise en pratique de la théorie

Ateliers :

- Création de groupe de 3 ou 4 personnes.
- Des exercices différents donnés à chaque groupe sur une problématique particulière.
- Chaque groupe a 15 min pour prendre connaissance et ébaucher sa vision et solutions apportées comme s'il était au conseil d'administration.
- Chaque groupe présente ensuite son cas et sa/ses solutions pour résoudre la problématique.

## Cycle de formation en gouvernance

### Journée d'initiation

- Journée 1 : Les indispensables en matière de gouvernance.

### Modules complémentaires

- Demi-journée 1 : L'ESG et la stratégie
- Demi-journée 2 : L'administrateur, le métier et ses risques
- Demi-journée 3 : L'analyse de risque dans l'entreprise
- Demi-journée 4 : Les administrateurs et la fiance
- Journée 2 : Atelier pratique et de partage d'expérience.

### Durée

1 journée

½ journée

½ journée

½ journée

½ journée

1 journée

### Prix TTC\*

**CHF 1'350.—**

**CHF 850.—**

**CHF 850.—**

**CHF 850.—**

**CHF 850.—**

**CHF 1'350.—**

**\*tous les repas et pause-café sont inclus dans les prix**

### Prix du cycle d'initiation complète - CHF 5'250.— TTC (un module ½ journée offerte)

Il est possible de participer uniquement à la journée d'initiation. Cependant, si l'on souhaite suivre une ou plusieurs demi-journées supplémentaires ou la journée d'atelier, il est impératif d'avoir préalablement suivi la journée d'initiation ou une formation jugée équivalente.

Total 4 journées – 32 périodes

Inscription : formation@swissgovernancehub.ch ; +41 21 311 34 90.

### L'expert : Eric Maire

Eric est un administrateur professionnel indépendant depuis plus de 25 ans, qui siège, et a siégé à de nombreux conseils d'administration en Suisse et à l'international. C'est un praticien, qui œuvre souvent comme président, lui conférant une longue expérience de terrain dans la gouvernance, la gestion de toutes les parties prenantes et les enjeux de ces responsabilités. Il est le co-fondateur de SGH et le concepteur de la formation que vous allez suivre.

